



SITE CLASSÉ : RUINES DU CHÂTEAU D'ORICOURT

Date de classement : 13/06/1913

Typologie principale : **EDIFICE ET SON CADRE-
PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE**

Surface calculée : 0.75 ha



HAUTE-SAONE

ORICOURT



Critères de classement : **ARTISTIQUE**

Autres protections au titre du paysage :
MON00197 - CHATEAU (Monument Historique Classé)

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :
Aucune

1. La tour de guet



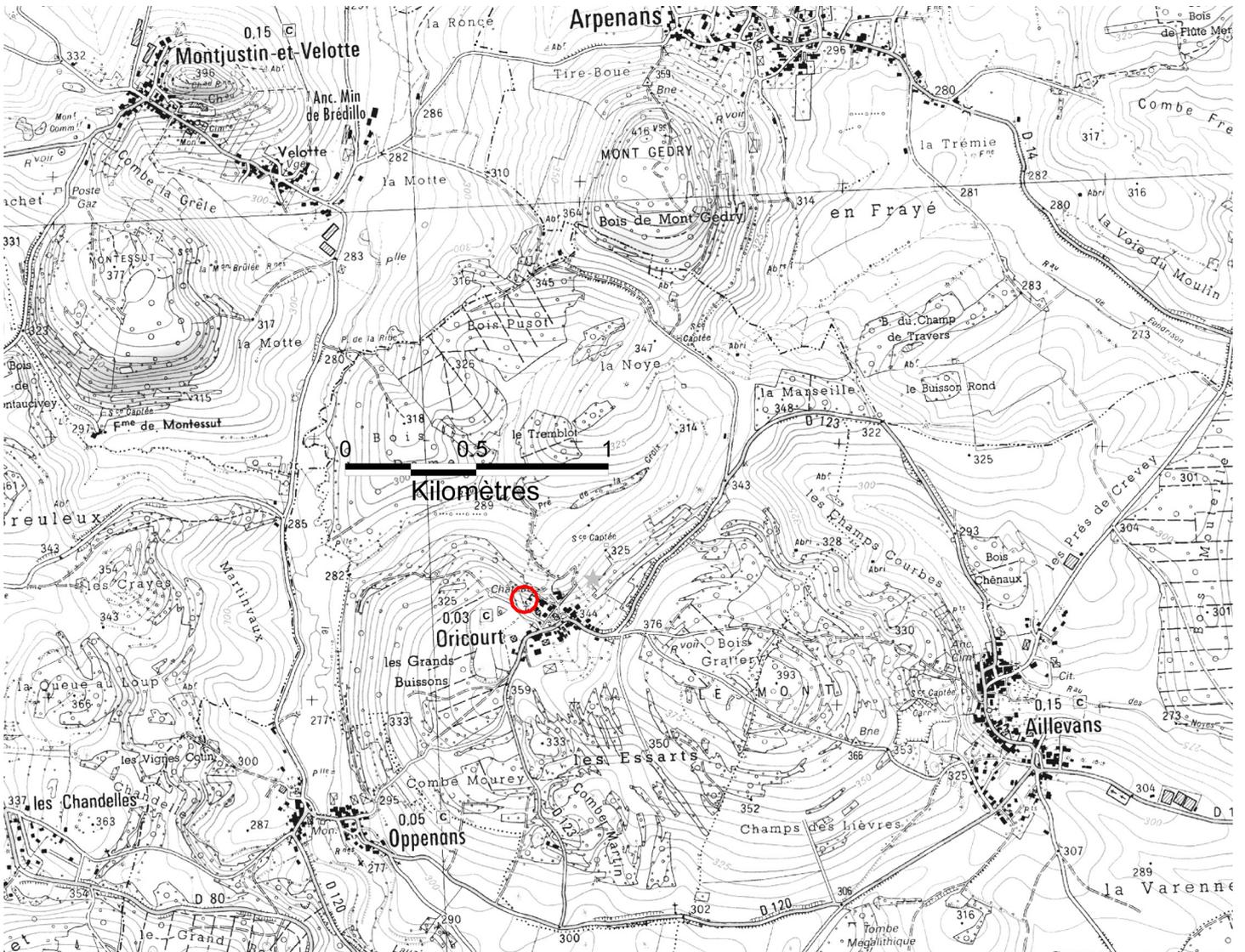
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Région
de Franche Comté

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ®
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2011



le site n'est pas doté d'un périmètre cartographique



2. Vue sur le paysage agricole et Montjustin dans le fond



3. Un paysage agricole remarquable duquel la silhouette du chateau se détache



4. Abords du chateau et colombier



5. Le village a persévéré une simplicité qui met le chateau et les habitations en valeur



SITE CLASSÉ : RUINES DU CHÂTEAU D'ORICOURT

LECTURE DU PAYSAGE

L'ensemble fortifié est constitué de deux enceintes accolées : la basse cour et la haute cour. Le château a gardé, dans son ensemble, la silhouette qu'il présentait au début du XVII^e siècle, même si certains éléments ont, aujourd'hui, disparu ou ont été modifiés. L'implantation de cet édifice, sur une légère pente, au bord d'un plateau calcaire, n'est pas due au hasard. Au nord, la défense est assurée par le relief naturel. Le château surplombe un profond vallon, face aux buttes de Montjustin et du Mont Gedry. Du haut des tours, vers le septentrion, la vue porte au-delà de la plaine de Lure jusqu'aux formes arrondies des ballons vosgiens. Elle est limitée, au midi, par les premiers contreforts du Jura. Au sud, un profond fossé entaille le plateau, atteignant par endroits dix mètres de profondeur et près de vingt mètres de largeur. Le creusement de celui-ci a fourni la pierre nécessaire aux premières constructions, gros appareil de couleur ocre jaune est encore visible à la base des murs ; ce fossé constituait un obstacle difficilement franchissable, et c'est en longeant celui-ci que l'on apprécie le mieux la masse imposante des fortifications. Certaines portions des murailles présentent, à l'extérieur, une base élargie en forme de talus ou de fruit. À l'entrée, le fossé a été comblé pour faciliter le passage. Le site offre des vues magnifiques sur l'espace agricole qui l'entoure et sur le village de Montjustin.

6. un ensemble bien mis en valeur



LISIBILITE

Le château est remarquablement mis en valeur au centre du minuscule village d'Oricourt qui lui-même a conservé tout son cachet. Le château est visible d'assez loin depuis les routes départementales alentour (notamment la D 123). Aucune construction ne vient encore briser l'équilibre de ce monument dans son vaste espace agricole.

Un ancien dénombrement décrit le château : «Compète et appartient auxd. Sieur et Dame les chasteau et maison forte d'Oricourt selon qu'il est construit, garnis de deux hautes tours, murailles, une tour servant de salle, bres, pont-levis, pont gisant et caves et autres édifices circuit et environné de fossés ensemble de ses adjacences y jointes... Proche le chasteau et en circuit d'iceluy est un colombier».

SIGNALETIQUE

La signalétique est discrète et adaptée au site de même que le parking.

7. parking tout à fait adéquat pour ce site.



DYNAMIQUE / GESTION

À l'origine le classement concerne les «ruines du château et grands tilleuls sur la place principale du village». Les propriétaires et l'association réparent et entretiennent le château, les ruines étant de moins en moins nombreuses. Les abords sont bien entretenus également, ils mettent en valeur l'édifice. Les vues de qualité sont dépendantes de l'activité agricole. Les vieux tilleuls classés en 1913 n'existent plus. Le dernier a été abattu en 1961. Des journées médiévales sont organisées afin de faire revivre au visiteur les us et coutumes de cette époque.

BILAN

Les enjeux sont la conservation du site dans sa simplicité et son grand paysage agricole. Pour l'instant la protection semble suffisante, d'autant plus que le château est classé au titre des monuments historiques. Compte tenu de l'importance des vues sur le paysage pour la qualité du site, on pourrait se poser la question d'un nouveau périmètre incluant les espaces agraires alentour. Les risques sont la construction de bâtiments agricoles non intégrés au paysage ainsi que le retournement des prairies (et les parcs éoliens?). À cette occasion, le nom du site pourrait être modifié car les tilleuls n'existent plus et le château n'est plus complètement en ruines...

CREDIT PHOTOS

- photos Muriel BOUDARD
• Mise à jour 11/2011